

CIRCUIT 35 Km

1 : Départ Espace Jean Racine- Sortir à droite, longer la gare et prendre à gauche. Au premier croisement prendre la rue **Henri Janin** et la suivre jusqu'à l'avenue de la **Guieterie**. Juste avant la barrière, prendre à droite le chemin qui monte dans le bois. Au premier croisement (après la forte montée) continuer sur la droite. Pour les 2 croisements suivants poursuivre toujours sur la gauche le chemin principal qui mène à l'orée du bois.

2 : A la sortie du bois, prendre à droite jusqu'à la route que l'on remonte à gauche sur environ 50 m.

Traverser la route et suivre le PR qui longe les terrains de sport des **Molières**. Au bout des terrains (le PR et le GR se rejoignent), prendre à droite le chemin qui descend dans le bois.

3 : Arrivés à **Montabé**, à la croix, prendre à gauche la rue **des Sources**, puis à droite la rue de la **Midorge**. Au croisement suivant (arrêt de bus) prendre à gauche en direction de **Boulay les trous**. Au virage, dépasser la petite maison et prendre le GR à gauche.

4 : 1 Km plus loin, descendre l'escalier à droite (GR), direction **Boullay-Les-Troux**. Dans le bas, suivre le GR à droite et monter jusqu'à la route. Traverser et prendre en face : Balisage Pecqueuse.

5 : Paraboles: Tourner à droite puis à 900m, encore à droite et continuer tout droit jusqu'à la route :

(Hameau d'Herbouvilliers).

6 : On rejoint le PR que l'on prend sur la gauche (rue Robert Frelon). On passe devant le château de Breteuil en direction de la Ferté. A la sortie de **la Ferté** prendre la direction "**les Maréchaux**" et continuer la route jusqu'au croisement avec la **D 906**.

7 : Au croisement, prendre à gauche et tout de suite à droite en direction des **haras de Malvoisine**. Après le château d'eau prendre sur la droite le petit chemin qui descend franchement dans le bois (au croisement continuer à descendre tout droit) pour rejoindre **Senlisse**. Arrivé dans le village prendre la route à droite, passer devant les *écuries du Moulin d'Aulne* et rejoindre la **D 91**.

8 : Au croisement, prendre à droite la **D 91** sur 200 m, puis prendre à gauche la direction de **Fourcherolles**. Traverser le village et prendre la rue de la **butte rouge (GR 1)**. Continuer sur 50 m, et tourner à droite dans une petite sente (*circuit de champ breton*) qui mène à **Maincourt-sur-Yvette** en suivant toujours le GR1. Arrivé sur la D 58, prendre à gauche puis à droite la rue "**chemin du moulin**". Continuer jusqu'à la "*maison du garde*" et prendre le GR11 à gauche.

9 : Au panneau "sentier de découverte" prendre le chemin à droite. Arrivé à un grand croisement, sortir de la forêt en prenant le petit chemin étroit qui débouche dans la plaine. Passer devant le lieu-dit "Beurain", traverser la D13 et prendre la rue du fort Manoir. Au petit rond point prendre à gauche (voie sans issue) en suivant le PNR. A la Croix Mathurine, continuer tout droit, on passe devant la source du Rhodon et on suit toujours le PNR.

10 : En bas de la descente, ne pas traverser le Rhodon et suivre la direction "vallée du Rhodon-Abbaye de Port Royal". Au bout du chemin, traverser le Rhodon et suivre le PNR en face (chemin du haut). Traverser la D91 et prendre le chemin Jean Racine jusqu'à la Lorienterie.

11 : Après La Lorienterie et quelques mètres dans le chemin Jean Racine, remonter à gauche la **Sente n0 20**, traverser la route de Milon et prendre le chemin en face. Tourner à droite aux abords du **Chemin rural n0 12**, longer le cimetière de Milon et descendre la route jusqu'à la D46 que l'on traverse pour prendre en face la route qui monte vers la forêt.

12 : Après la pancarte «*forêt domaniale de la madeleine*» prendre le premier chemin sur la gauche. Au premier croisement, continuer tout droit sur 50 m et prendre à gauche un petit chemin balisé en jaune. Arrivé sur le plateau continuer tout droit jusqu'à l'intersection avec un large chemin que l'on suit à gauche. En suivant toujours les balises jaunes on rejoint facilement le *château de la Madeleine*.

13 : Retour à l'Espace Jean Racine en suivant le chemin des Petits Ponts et en longeant l'Yvette jusqu'à Saint Rémy.